



FICHE DE POSTE

Vidéaste / photographe

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations.

En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ». Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement.

L'attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l'adaptation de l'action publique est une préoccupation croissante dans un contexte de changements rapides de ces sociétés. Face à un public (habitants des territoires concernés par le PAG), largement non-francophone et de tradition orale, l'image reste un des meilleurs outils pour restituer et faire comprendre de manière concrète les actions menées par l'Établissement public.

Résidence administrative et déplacements :

Siège du PAG, Rémire-Montjoly.

De nombreux déplacements sont à prévoir dans les communes concernées par le Parc amazonien (Saül, Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton).

Statut :

CDD de 3 mois, temps plein, catégorie B

Contexte :

Le Parc amazonien de Guyane possède un site web très axé sur l'image et la vidéo, et est présent sur les réseaux sociaux (You Tube, Instagram, Facebook). Dans sa communication externe, l'établissement public a dès le début misé fortement sur l'image avec la photographie et la vidéo. Ces médias jouent un rôle important dans l'image du Parc amazonien, entre autres afin de pallier les difficultés d'accessibilité du territoire. Que cela soit pour rendre compte des actions du PAG, de la vie sur le territoire ou des patrimoines naturels et culturels, le service communication de l'établissement travaille régulièrement avec des photographes et vidéastes professionnels dont la qualité de la production est à la hauteur de la beauté des paysages et des scènes de vie. L'objectif est d'identifier avec les autres services et délégations territoriales les missions qui devront faire le cadre d'une captation d'images pour des besoins de restitution aux habitants des territoires et au grand public, l'animation de nos réseaux sociaux, et aussi d'archivage vidéo pour l'établissement.

Missions :

Sous l'autorité du Chef du service Communication, le/la vidéaste/photographe assure la gestion et la réalisation de projets audiovisuels et photographiques. Il/elle sera chargé(e) de :

- Réaliser des vidéos/photos permettant de valoriser les équipes et les projets portés par le Parc amazonien de Guyane
- Réaliser des vidéos/photos de promotion du territoire du Sud Guyane, de ses richesses naturelles et culturelles, ainsi que de ses acteurs
- Réaliser des images pour archives, illustrations, dossiers...
- Gérer la vidéothèque du service

Compte tenu de la nature de la mission, le/la candidat(e) est invité à fournir des références de ses productions audiovisuelles lors de sa candidature.

Compétences :

- Maîtrise des techniques de prise de vue photographiques
- Maîtrise des techniques de réalisation et de montage de produits audiovisuels (Final Cut Pro X, Adobe Première, After Effect)
- Maîtrise de la gestion du son, compétence en mixage de doublage et montage sonore
- Maîtrise des logiciels de production vidéo et de création graphique (suite Adobe)
- Compétences en motion design
- Connaissance du droit à l'image et du droit de la propriété intellectuelle.

Capacités :

- Connaissance du territoire du Sud Guyane et des missions du Parc amazonien
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'écoute et du relationnel
- Force de proposition
- Autonomie, réactivité et mobilité
- Sens de l'organisation, gestion du temps et des priorités
- Créativité
- Aptitude au déplacement de moyenne durée dans des conditions difficiles

Prise de poste au 1^{er} octobre 2021

Date limite de candidature : 5 septembre 2021

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae et références de réalisation audiovisuelle) sont à adresser par courrier postal ou mail à l'attention de :

Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue de la Canne à sucre, 97354 Rémire-Montjoly

Les candidatures sont également envoyées **par courriel** à : Françoise LEMAITRE-ANQUETIL-Responsable des Ressources Humaines : recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie et renseignements à : Jean-Maurice MONTOUTE, chef du service Communication : jean-maurice.montoute@guyane-parcnational.fr, 0594 29 12 52. / 0694 40 21 42